

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DE LA VILLE DE FRIBOURG

du mercredi 17 décembre 2025

INVESTISSEMENT

Centre forestier de La Corbaz

**Installation de panneaux solaires
et augmentation de l'ampérage**

**MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL
du mardi 28 octobre 2025**

Table des matières

1	Introduction	1
2	Travaux	1
2.1	Panneaux solaires	1
2.2	Augmentation de l'ampérage.....	2
3	Coûts	2

1 Introduction

Le Centre forestier de La Corbaz, construit en 1992, est encore aujourd’hui pleinement fonctionnel. Toutefois, en raison d’un changement de direction stratégique axé sur la durabilité, une rénovation partielle de ce lieu emblématique est désormais prévue.



Photo panoramique du Centre forestier – 2009

2 Travaux

L’objectif est de réaliser des rénovations partielles, comprenant notamment l’installation de panneaux solaires et l’augmentation de la capacité en ampérage.

2.1 Panneaux solaires

Avec un ensoleillement important sur le bâtiment, et dans une logique de durabilité, il est essentiel aujourd’hui d’installer des panneaux solaires sur le toit du Centre forestier de la Bourgeoisie.

L’électricité produite serait principalement consommée sur place, notamment par la scie mobile et divers outils électriques utilisés durant la journée.

Les frais d’électricité ont par ailleurs subi une forte hausse ces dernières années, en grande partie depuis l’acquisition de la scie mobile. L’objectif est donc la réduction de ces coûts et, en parallèle, de revendre le surplus d’énergie à Groupe E.

Au-delà de l’image, il s’agit d’affirmer un positionnement de la Bourgeoisie en faveur du développement durable et des énergies. À moyen terme, nous prévoyons de renouveler notre parc de véhicules professionnels en optant pour des modèles hybrides rechargeables.

La durabilité est un enjeu central dans notre secteur, en particulier dans le domaine forestier. L’installation de panneaux solaires sur notre dépôt s’inscrit pleinement dans cette logique et renforce notre cohérence environnementale.

2.2 Augmentation de l'ampérage

Lors de la construction en 1992, le site a été équipé d'une alimentation électrique avec un ampérage de 25 A, équivalent à celui d'une maison individuelle standard. Aujourd'hui, il apparaît clairement que cette capacité ne répond plus aux besoins et s'avère insuffisante, notamment lorsque plusieurs machines électriques sont utilisées simultanément. Cela provoque des coupures de courant et met à l'arrêt l'ensemble du dépôt.

Afin de garantir une alimentation électrique stable et fiable lors des travaux sur le site de La Corbaz, il devient nécessaire d'augmenter l'ampérage en parallèle de l'installation des panneaux solaires.

Avec l'arrivée de nouvelles machines et les projets à moyen et long terme prévus sur le site, il est pertinent de profiter de ces travaux pour passer à une capacité de 60 A. Cette mise à niveau permettra de répondre durablement aux besoins énergétiques croissants de nos activités.

3 Coûts

Selon l'offre reçue le 7 juillet 2025 de Groupe E (OFFRE n° 24-020-06876), l'ajout de panneaux solaires d'une superficie de 96 m², pour une puissance de 22.08 kWc, s'élève à un montant de 42'714.45 CHF TTC. En application de la législation en vigueur au jour de l'établissement de l'offre, cette installation PV de 22.08 kWc peut prétendre à la Rétribution unique (RU) par Pronovo, d'un montant maximum de 7'948.80 CHF. Groupe E Connect SA ne peut toutefois pas le garantir.

Pour l'introduction et l'augmentation de l'ampérage, l'estimation reçue par mail le 19 août 2025 de la part du Groupe E s'élève à 36'000 CHF TTC.

Afin de prévoir une marge de sécurité, 10% sont ajoutés. Les offres reçues étant également approximatives, avec une validité limitée à un mois, les coûts peuvent varier en fonction de la date de la demande. **Les coûts totaux s'élèvent à 86'585.90 CHF TTC.**

Le financement sera assuré par les fonds propres de la Bourgeoisie.

Un amortissement comptable sera appliqué durant 20 ans selon les normes MCH2, soit 5% par année, à compter de l'année qui suit la fin de l'investissement.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisiale :

- L'approbation d'un crédit d'engagement arrondi à CHF 87'000.- TTC pour la pose de panneaux solaires et l'augmentation de l'ampérage au Centre forestier de La Corbaz.